

Objectifs de la formation :

- Assurer la conduite du/des systèmes de production, réaliser les opérations techniques de production en préservant les ressources
- Assurer le pilotage stratégique, la gestion économique, financière et administrative de l'entreprise

PROGRAMME

***Vous souhaitez devenir responsable d'une exploitation agricole?
Inscrivez-vous à la formation qualifiante BP « Responsable
d'exploitation agricole »!***

Le BP REA est un parcours de formation certifiant, individualisé, évolutif et personnalisé en lien avec les professionnels. Il est constitué de 7 capacités professionnelles, 5 nationales et 2 à l'initiative du centre de formation:

C1- Se situer en tant que professionnel (70h): les mécanismes du Vivant (enjeux agroécologiques, biologie, écologie, développement durable), le monde Agricole (histoire, fondements, organisation).

C2 - Piloter le système de production (140h): diagnostic d'entreprise diagnostic d'entreprise), gestion du travail (RH, droit du travail, prévention des risques professionnels).

C3 - Conduire le processus de production dans l'agroécosystème (315h): élaborer un itinéraire technique et réaliser un diagnostic de performance, mise en œuvre des conduites de productions.

C4 - Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise (161h): porter un diagnostic technico-économique et financier sur l'entreprise, réaliser des choix fiscaux et juridiques pour l'entreprise.

C5- Valoriser les produits ou services de l'entreprise (70h): définir une politique commerciale pour un produit ou un service, négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.

C6 et C7- UCARE 1et 2 au choix - S'adapter à des enjeux professionnels locaux (transformer les produits, mettre en œuvre une activité de service ou une production complémentaire...) (175h): autoconstruction, mettre en place une activité de plants et semences...

Des modules de **remise à niveau**, **soutien** personnalisé, **coaching** et de **techniques de recherche d'emploi** sont prévus, en fonction de vos besoins.

Stage: appliquer en milieu professionnel les apprentissages vus en centre de formation.

Validation du diplôme:

Chaque bloc de compétences est validé par des épreuves principalement orales et pratiques.

L'obtention d'un bloc de compétences donne lieu à une attestation de capacité. L'obtention de l'ensemble des blocs de compétences donne lieu à la délivrance du diplôme et des aides à l'installation.

Dates de la formation:
Du 06/01/2020 au
07/10/2020

Durée de la formation:
Centre: 931h
Stages: 280h
Modules complémentaires :
soutien, remise à niveau,
coaching et TRE, en fonction
de vos besoins!

Public: demandeurs
d'emploi, publics visés par
le PIC

Statut: stagiaire de la
formation professionnelle
continue.

Rémunération:
mensualisée pendant
toute la durée de la
Formation.

Inscription / renseignement:

Jules ROLLAND
Coordinateur
cfppa.ecully@educagri.fr
Tél: 04 78 33 46 12



**INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES**

